

Nous pourrions vous parler de notre récent entretien avec le nouveau DASEN de l'Ain ou des dossiers que nous suivons actuellement dans nos départements. Nous préférons clore cette année civile avec un peu de légèreté en revenant sur l'actualité de l'année écoulée sous un angle humoristique...

Ces douze derniers mois, Gabriel, Amélie, Nicole et Anne, quatre lutins farceurs et industriels se sont appliqués à tour de rôle à gâter à leur manière les professionnels de l'Éducation nationale. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas chômé...

Pacte enseignant tricoté, détricoté, rafistolé, payé, pas payé et finalement si. Vite, vite, vite, une autre idée.

Manuels labellisés brandis, cachés puis finalement timidement ressortis. Encore, encore une éventualité.

Moins de postes d'enseignants pour mieux remplacer les absents ? Sautons à une autre possibilité !

De nouveaux programmes édictés ? Une complémentaire santé prise en charge annoncée puis repoussée ? Des malades moins bien indemnisés ? Les idées fusent, encore et toujours.

Il en fut ainsi pendant 365 longues journées, sans carence ni réduction d'efforts. Ces facétieuses créatures se sont évertuées à remplir un rôle qui, sitôt leur était donné, sitôt leur était retiré. Que reste-il de tout cela ?

Un sentiment d'épuisement généralisé, de vacuité des efforts, de sarabande insensée. Mais les fatigues morale et physique ne l'ont pas emporté. Le 5 décembre, alors que l'ombre du père Noël grandissait derrière les premiers sapins illuminés, c'est toute une profession qui s'est élevée pour dire STOP, maintenant nous voulons être considérés.

Peut-on croire qu'un gentil monsieur vêtu de rouge et de blanc apportera au pied du sapin de la rue de Grenelle tout ce qu'il faut pour reconforter un premier degré quasi épuisé ? Non, bien sûr, mais il reste permis d'espérer que le nouveau lutin chargé de l'Éducation nationale restera en place les trente prochains mois et qu'ainsi installé, il pourra réellement œuvrer pour l'amélioration de nos métiers.

C'est sur cette note d'espoir aux faux airs candides que **toute l'équipe du SNE de l'académie vous souhaite de passer de très agréables congés de fin d'année. Puissent-ils être l'occasion de vous ressourcer et de vous réjouir avec ceux que vous aimez. Nous vous donnons rendez-vous en 2025.**

Cette semaine, nous revenons d'abord sur les suites de la grève du 5 décembre. Nous vous présentons ensuite une action engagée pour défendre le respect des limites de ce qui peut être demandé par les IEN. Nous partageons enfin avec vous de larges extraits d'une lettre qui nous a été adressée par une collègue qui explique pourquoi elle a choisi le SNE.

Un message fort et clair des PE

40 % de PE grévistes le 5 décembre selon le ministère. Cette très forte mobilisation peut être analysée de deux manières différentes.

La première consiste à **déplorer que les conditions de travail et de rémunération des PE sont telles** qu'ils participent en force à un mouvement alors que les textes qui ont mis le feu aux poudres (jours de carence et diminution de l'indemnisation des jours de maladie) étaient déjà tombés avec le gouvernement Barnier.

La seconde consiste à **se réjouir du sursaut presque vital d'une profession qui n'en peut plus** d'être vilipendée, maltraitée et qui réclame respect et dignité de la part de son employeur. Le premier degré s'est mis en avant, a clairement indiqué son exaspération et son besoin de changements tant au quotidien que sur la carrière.

Ce sont ces deux approches que le SNE a fait remonter au ministère dès le 6 décembre. **Merci à tous les PE qui ont concouru à mettre en lumière la problématique spécifique de l'abandon du premier degré**. Le SNE relaiera ces messages au prochain locataire de la rue de Grenelle et continuera à proposer des évolutions et à militer pour que des mesures concrètes soient prises.

Le SNE 69 demande l'application de la loi pour les directeurs

Notre section du Rhône est intervenue cette semaine en soutien d'un collectif de directeurs pour **demander le respect de la loi par les IEN**. Nos collègues s'élèvent contre la demande de leurs IEN de rédiger des PPMS unifiés, une injonction contraire au décret d'application de la loi Rilhac du 8 juin 2023. Ce texte prévoit que les directeurs ont en charge l'actualisation des PPMS existants dans l'attente de **la rédaction du PPMS unifié pour chaque école par la DSDEN d'ici 2028**.

La loi Rilhac valide effectivement l'autorité fonctionnelle des directeurs. Elle tend à leur donner plus d'autonomie. Des travaux menés au ministère sur l'allègement des missions des IEN devraient accentuer cette tendance. Mais la loi reconnaît aussi que **les directeurs ne peuvent pas être des spécialistes omniscients**. Pour le SNE, il est donc particulièrement important que tous les IEN s'approprient ce texte et ses conséquences.

D'où **notre soutien actif à la démarche des collègues rhodaniens auprès du DASEN**.

Pourquoi j'ai choisi le Syndicat National des Écoles...

Professeur des Écoles depuis 30 ans, se syndiquer a toujours été pour moi une évidence incontournable, depuis mon entrée dans la profession.

Mon "héritage familial" (paternel en particulier), pour qui l'action syndicale permet d'équilibrer le dialogue entre les salariés et le patronat, m'a certainement facilité cette prise de conscience.

J'ai ainsi adhéré consécutivement à trois syndicats avant de rallier, il y a 3 ans, le SNE. **La plus grande force du SNE est de nous représenter, de se battre uniquement pour nous, les enseignants du Premier degré.** Tandis que tous les autres syndicats, tous plus dévoués les uns que les autres, et je suis sincère, font partie de fédérations incluant l'ensemble des personnels de l'Education nationale. Autrement dit, la défense du Premier degré n'est finalement qu'une partie spécifique du programme plus vaste de défense de l'Education nationale en général. Alors que le SNE a pour seule raison d'être le Premier degré et uniquement le Premier degré.

Me concernant, me syndiquer est primordial et **le SNE répond à mes attentes de défense spécifique de notre profession.** Nous partons de tellement loin, en comparaison du Secondaire, un peu mieux loti que nous. Et il ne s'agit pas dans mon esprit, de leur enlever quoi que ce soit pour espérer en avoir un peu plus. **Mais nous, les professeurs des écoles, avons tant besoin d'être soutenus et secourus dans nos particularités.**

Quand le navire prend l'eau, l'action syndicale et le SNE en particulier, représentent de vraies bouées de sauvetage. Saisissons-les!

Le gouvernement Barnier est tombé. Ses projets de jours de carence et de diminution de prise en charge des arrêts maladie ont sombré avec lui. Mais rien ne dit que notre prochain gouvernement ne soit pas tenté de reprendre cette voie.

Voilà pourquoi la très forte mobilisation des fonctionnaires et notamment de l'Education nationale, auxquels des AESH se sont ralliés, est un marqueur d'importance. Le taux de grévistes est très élevé, **plus de 40% dans le premier degré** selon le ministère ! **Une preuve que le premier degré est la composante la plus meurtrie de l'Education nationale**. Les rangs des manifestations étaient copieusement garnis. Vos élus et vos délégués SNE étaient présents à Lyon et à Bourg-en-Bresse.



Notre syndicat tient à remercier tous les collègues qui ont participé à cette journée ainsi que tous ceux qui y ont apporté leur soutien.

Le message envoyé à nos dirigeants actuels et à venir est clair : **STOP à la maltraitance des personnels**.

Le SNE a toujours défendu ce point de vue, plus que jamais d'actualité. Vous pouvez compter sur notre engagement pour vous défendre individuellement et collectivement.